

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux-mille-vingt-six, le lundi 29 juin, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des mariages - 2 place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DELANGE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 23 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés et publiés à la mairie le mardi 23 juin 2026.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT, Patrick BILLARD, Sophie BRION, Valérie CATHERINE, Sabrina CHAUVIN, Sylvain DELANGE, Bruno GRENTE, Antoine HERPIN, Stéphanie LEPESTEUR, Bernadette LETOUZÉ, Laura LOCRET, Pierrette MAURICE, François MAYAUD, Cyril MOREL, Philippe OLIVE, Claire OLIVIER, Christophe OLLIER, Sandrine PARISY, Hervé PONDEMER, Anne ROELANDT, Mylène SIQUOT, Agathe TALBOT et Sylvie VAUDORNE.

**Ont donné pouvoir :**

Sylvain GASCOUIN à Laura LOCRET  
Jean-Daniel GOUDIER à Patrick BILLARD  
Léo GUÉGAN à Sylvain DELANGE  
Sandrine POIRIER à Sabrina CHAUVIN

**Absents excusés :**

Richard EIGLE  
Samuel LECOLLEY

| Nombre de conseillers                                                           | Vote à l'unanimité | Nature de l'acte : 3-6-2                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| - en exercice : 29                                                              | - pour : 27        | Date de publication = date de<br>télétransmission au contrôle de légalité |
| - présents : 23                                                                 | - contre :         |                                                                           |
| - votants : 27                                                                  | - abstention :     |                                                                           |
| Secrétaire de séance : Claire OLIVIER                                           |                    |                                                                           |
| Le procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2026 a été adopté à l'unanimité |                    |                                                                           |

### **DÉL.2026-074 - Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour l'exploitation du cinéma Le Royal**

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations qui impose la signature de conventions entre les collectivités territoriales et les organismes de droit privé bénéficiant d'une subvention et oblige également à en définir l'objet, le montant ainsi que les conditions d'utilisation,

Vu son décret d'application n°2001 -495 du 6 juin 2001 précisant que l'obligation de conclure une convention avec les associations s'applique aux subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros,

Vu le Code Général des Collectivité territoriales,

Considérant que la convention de partenariat entre la Ville et Ciné-Condé, association Loi 1901, arrive à son terme,

Considérant le souhait de la Ville de confier pour les quatre années à venir l'exploitation du service public culturel à l'association Ciné-condé par le biais de la mise en œuvre d'une programmation culturel cinématographique répondant aux attentes de la Ville et des différents publics,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **APPROUVE** les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la commune de Condé en Normandie et l'association Ciné Condé pour l'exploitation du Cinéma Le Royal,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tous avenants ainsi que toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 29 juin 2026

Le Maire,  
Sylvain DELANGE

